



Date de génération de ce justificatif : 14/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KUR BREIZH – Constitution de société

Référence : L030138

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 7 mars 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

KUR BREIZH Société par actions simplifiée au capital de 1 euro Siège social : 3 rue Pascal, Les Hautières, 22440 TREMUSON Il a été constitué en date du 27 février 2025 une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : KUR BREIZH Forme : Société par actions simplifiée Siège : 3 rue Pascal, Les Hautières, 22440 TREMUSON Objet : toutes activités de holding ; la prise de participation au capital de toutes sociétés, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la cession de ces participations ; l'animation, la définition et la mise en œuvre de la stratégie applicable aux filiales ; la réalisation de toutes prestations de services et de conseil. Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS Capital : 1 euro Président : Monsieur Vincent SURGET, demeurant 10 ter rue Sainte-Anne, 22100 QUEVERT Directeur Général : Madame Solenne SURGET, demeurant 10 ter rue Sainte-Anne, 22100 QUEVERT Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément des cessions d'actions : Toute transmission d'actions ou de valeurs mobilières est libre. La société sera immatriculée au RCS de SAINT-BRIEUC. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
